

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Tunisie & Libye

Une publication du Service Economique Régional de Tunis
Semaine du 03 mars 2025

LE CHIFFRE A RETENIR

Caa1

La note souveraine de la Tunisie par
Moody's au 28 février 2025

Tunisie

Moody's relève la note de la Tunisie à Caa1 avec perspective stable

Le 28 février 2025, l'agence de notation Moody's [a relevé](#) la note souveraine de long-terme de la Tunisie de Caa2 (attribuée en janvier 2023) à Caa1 et a maintenu la perspective associée à stable. Cette décision reflète l'atténuation des risques extérieurs, en raison de : (i) la réduction du déficit courant en 2023 et 2024 (à environ 2% du PIB) ; (ii) le maintien à un niveau relativement stable (103 jours à fin janvier) des réserves de change, après le remboursement de 2,4 Mds USD d'échéances externes entre octobre 2023 et janvier 2025, dans un contexte de réduction du service de la dette extérieure alors que la prochaine échéance majeure se tiendra en juillet 2026 (remboursement d'un eurobond de 700 M EUR) ; et (iii) la réduction progressive du déficit budgétaire, qui devrait s'établir à 5,5% du PIB en 2025, contre 6% en 2024. Malgré ces améliorations, certains

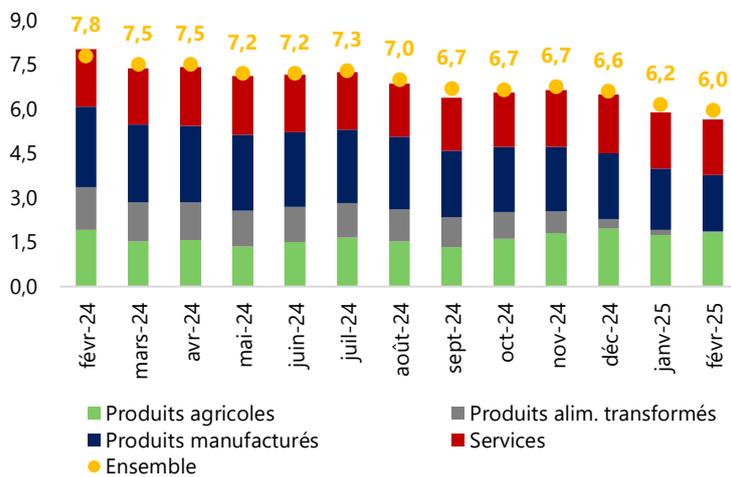
risques persistent, parmi lesquels : (i) le resserrement des liquidités domestiques, qui composent près de 80% du besoin de financement de l'Etat en 2025, dans un contexte de tarissement des financements extérieurs ; (ii) un espace budgétaire limité pour faire face aux chocs, en raison du poids de la masse salariale, des subventions, et des entreprises publiques déficitaires ; et (iii) des perspectives de croissance limitées, liées à des conditions de financement strictes et à un faible investissement public.

L'inflation se replie à +5,7% en g.a. en février, son niveau le plus bas depuis juin 2021

D'après les [données](#) publiées par l'Institut National de la Statistique (INS), l'inflation en Tunisie a ralenti à +5,7% en glissement annuel (g.a.) en février, après +6% en janvier, atteignant son niveau le plus bas depuis juin 2021. Sur un mois, les prix ont légèrement reculé (-0,1%) sous l'effet de la baisse des prix : (i) de l'habillement et des chaussures (-3,6%) en lien avec les soldes d'hiver ; et (ii) de la catégorie « logement, eau, gaz et électricité » (-0,1%) en lien avec la nouvelle tarification de l'électricité. En glissement annuel, la décélération de l'inflation en février s'explique principalement par le

ralentissement des prix des services de santé (+4%, après +9,1% en janvier) et de ceux du logement et de l'énergie (+3,8%, après +4,1%). L'inflation alimentaire décélère légèrement à +7% (contre +7,1% en janvier) tout comme les prix des produits manufacturés (+5,2% en g.a., contre +5,7% en janvier), tirés par le ralentissement du prix des produits d'entretien (+4,8%, contre +7,7% en janvier), et des services (+5,1%, contre +5,3% en février). Enfin, l'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et énergie) s'est également repliée à +5,7% en g.a., contre +6% en janvier.

Evolutions des principales contributions sectorielles à l'inflation.



Source : INS

Selon Fitch Ratings, la rentabilité des banques tunisiennes devrait être affectée par de nouvelles mesures fiscales et réglementaires

Selon [Fitch Ratings](#), la rentabilité des banques tunisiennes devrait être affectée par plusieurs mesures fiscales et réglementaires en 2025. La loi de finances 2025 prévoit notamment une hausse du taux d'impôt sur les sociétés (IS) de 35% à 40% pour les établissements bancaires, ainsi qu'un plafonnement de certaines commissions. De plus, le bénéfice net des dix plus grandes banques tunisiennes pourrait

connaître une baisse de 14% (environ 220 M TND ; 65 M EUR) en raison des mesures prévues dans la loi sur les chèques sans provision, adoptée en août dernier, et qui concernent : (i) la réduction des taux d'intérêt sur certains crédits à taux fixe pour les particuliers, en vigueur depuis août 2024 (pertes estimées à 170 M TND sur les bénéfices de 2025) ; et (ii) l'introduction de prêts d'honneur aux TPE/PME à hauteur de 8% des bénéfices des banques, applicable par décret (pertes estimées à 50 M TND). Ces nouvelles contraintes s'ajoutent à une rentabilité déjà limitée par rapport à la moyenne des économies émergentes. En effet, le rendement moyen des fonds propres (ROE) de ces banques est estimé à 10% en moyenne sur la période s'étirant de janvier 2022 à septembre 2024, un niveau jugé modeste compte tenu d'une inflation élevée (8% en moyenne sur la période). En outre, la rentabilité des banques est également freinée par une croissance limitée de l'encours de crédit (+2% sur les 9 M 2024), le plafonnement des taux d'intérêt, la hausse des charges d'exploitation et le renforcement des exigences prudentielles de la BCT, obligeant les banques à provisionner 100 M TND supplémentaires en 2025 en vue de la mise en œuvre de la norme IFRS 9, prévue l'année suivante.

La Banque mondiale accorde un financement de 100 M USD pour renforcer l'enseignement supérieur en Tunisie

Le 27 février 2025, le Conseil d'administration de la Banque mondiale a [approuvé](#) un financement de 100 M USD destiné à améliorer l'employabilité des étudiants tunisiens et à renforcer la qualité et la gouvernance des institutions d'enseignement supérieur et de recherche en Tunisie. Intitulé

« RESPIRE » (Renforcement de l'Enseignement Supérieur Pour l'Innovation, la Résilience et l'Employabilité), le projet se concentre ainsi sur deux grands axes : (i) l'amélioration des programmes d'études et de l'employabilité des étudiants ; et (ii) le renforcement de la gouvernance de l'enseignement supérieur et des partenariats avec le secteur privé. Il prolonge le projet « PromESSE » (projet d'enseignement supérieur pour l'employabilité), également financé par la Banque mondiale, chargé de développer de nouveaux programmes d'enseignement au profit de 22 000 étudiants et membres du corps enseignant. Le projet « RESPIRE » prévoit quant à lui l'introduction de 85 nouveaux programmes accrédités, visant plus de 145 000 étudiants et enseignants d'ici 2030. Pour rappel, le taux de chômage des jeunes diplômés en Tunisie est structurellement élevé (25 % au T3 2024) et le pays est confronté à un phénomène de fuite de cerveaux.

L'UE et la Tunisie renforcent leur partenariat pour la période 2025-2027

Du 26 au 28 février, le chef de la direction générale du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et du Golfe (DG MENA) rattachée à la Commission Européenne (CE), Stefano Sannino, a effectué une [visite](#) à Tunis pour approfondir le partenariat global et stratégique signé entre l'Union européenne (UE) et la Tunisie en juillet 2023. Les discussions avec les autorités tunisiennes ont ainsi porté sur les priorités de coopération pour la période 2025-2027, le suivi des sous-comités thématiques ainsi que sur les préparatifs du prochain Conseil d'Association UE-Tunisie, qui marquera les 30 ans de la signature de l'Accord d'association. Cette rencontre a également été marquée par le

lancement des consultations pour un Pacte pour la Méditerranée que la CE prévoit d'adopter en 2025 pour répondre aux défis communs de la région euro-méditerranéenne. Cette visite s'est conclue par le décaissement d'un reliquat de 54 M EUR dans le cadre du Programme pour la transition écologique (OTE) et d'Appui à la Gouvernance Economique (PAGE).

Tenue d'un Conseil ministériel restreint dédié au secteur des phosphates

Le chef du gouvernement, M. Kamel Maddouri, a présidé le 5 mars 2025 un conseil ministériel restreint à la Kasbah consacré au secteur des phosphates et à la situation actuelle du Groupe Chimique Tunisien (GCT). A l'issue de cette réunion, plusieurs décisions ont été prises dont : (i) l'approbation du programme préliminaire de production, transport et transformation du phosphate élaboré par le ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Mines pour la période 2025-2030, qui prévoit notamment de porter la production annuelle de phosphate à 14 M de tonnes par an d'ici 2030 ; (ii) la création d'une unité industrielle à Skhira pour la production d'acide phosphorique purifié d'une capacité annuelle de 60 000 tonnes ; (iii) l'implantation d'une unité à Mdhila permettant la purification du cadmium contenu dans l'acide phosphorique produit par le GCT ; (iv) le retrait du phosphogypse de la liste des déchets dangereux et son reclassement en tant que matériau valorisable ; et (v) l'exonération du GCT de la TVA sur les intrants des quantités d'engrais destinées au marché local.

En parallèle, le gouvernement tunisien a par ailleurs déposé un projet de loi au Parlement visant à obtenir un prêt de 10 M TND de la part du fonds koweïtien pour le

développement économique arabe (KFAED) afin de financer la rénovation de 50 km de voies ferrées essentielles pour l'acheminement du phosphate extrait des mines vers les usines de transformation du GCT.

Tenue d'un Conseil ministériel restreint consacré à la gestion des déchets

Un conseil ministériel restreint a été organisé par le chef du gouvernement le 3 mars à la Kasbah afin d'examiner la situation actuelle de la gestion des déchets en Tunisie. Plusieurs mesures ont été annoncées à cette occasion :

- (i) sur le plan réglementaire : l'obligation de réduction des déchets à la source, le recyclage et la valorisation des matières premières issues des déchets et l'élargissement de la responsabilité des producteurs ;
- (ii) sur les infrastructures : la création de centres de traitement et de valorisation des déchets ménagers à Sfax, Djerba, Siliana, Mahdia et Gafsa, la construction de cinq unités de valorisation du biogaz à partir des déchets organiques, la mise en place de plateformes de recyclage des déchets de construction et de démolition, avec une obligation d'incorporer un pourcentage minimal de matériaux recyclés dans les projets d'infrastructures, la modernisation des installations de traitement des déchets médicaux et hospitaliers, pour garantir leur neutralisation avant leur élimination définitive et enfin la généralisation des points de tri sélectif dans toutes les municipalités ;
- (iii) la mise en **place d'incitations fiscales** pour encourager les entreprises à investir dans le recyclage.

Tableau 1 – Principaux indicateurs structurels de la Tunisie.

	2023	2024 (p)	2025 (p)
PIB nominal, en Mds USD	48,5	52,6	54,7
Croissance du PIB réel, en %	0,0	1,6	1,6
Taux d'investissement, en % du PIB	12,3	11,2	10,8
Taux d'épargne, en % du PIB	9,6	7,6	7,4
Taux d'inflation annuel moyen, en %	9,3	7,1	6,7
Solde budgétaire, en % du PIB	-6,9	-5,9	-5,1
Recettes publiques, en % du PIB	28,7	28,5	28,1
Dépenses publiques, en % du PIB	35,5	34,5	33,3
Dette publique, en % du PIB	82,4	83,7	84,3
Solde courant, en % du PIB	-2,7	-3,5	-3,4
Réserves de change, en Mds USD	9,1	8,7	7,7
Notation souveraine Fitch/Moody's	CCC-/CAA2 négatif	CCC+/CAA2 stable	CCC+/CAA1 stable

Sources : World Economic Outlook Database (octobre 2024), FMI

Tableau 2 – Principaux indicateurs conjoncturels de la Tunisie.

Indicateurs macroéconomiques	Période	Valeur	Var. par rapport à la période précédente
Croissance trimestrielle du PIB, en g.a. en %	T4 2024	+2,4%	+0,7 p.p.
Taux de chômage, en % de la pop. active	T3 2024	16,0%	0,0 p.p.
Taux d'inflation mensuel, en %	Fév-2025	5,7%	-0,3 p.p.
Recettes touristiques cumulées, en Mds TND	Au 28/02/2025	938 M TND	+5,6% en g.a.
Revenus du travail cumulés, en Mds TND	Au 28/02/2025	1264 M TND	+6,7% en g.a.
Indicateurs monétaires et financiers	Période	Valeur	Var. en g.a.
Taux d'intérêt directeur, en %	Au 07/03/2025	8,0%	0,0 p.p.
Réserves de change, en jours d'importations	Au 07/03/2025	102 jours	-5 jours
USD/TND	Au 06/03/2025	3,10	-0,27%
EUR/TND	Au 06/03/2025	3,34	-0,92%

Sources : INS, BCT

Libye

Lancement officiel du premier **appel d'offres** pour l'exploration pétrolière depuis 2008

Le président par intérim de la National Oil Corporation (NOC), Massoud Suleiman, a annoncé le 3 mars le lancement officiel d'un appel d'offres pour l'exploration pétrolière en Libye, une première depuis 2008, lors d'une cérémonie organisée à Tripoli en présence du Premier ministre du GUN, Abdel Hamid Dbeibah, et de son ministre du Pétrole Khalifa Abdul Sadiq. Ce dernier a notamment estimé à cette occasion que cette initiative constituait « l'opportunité la plus importante depuis des années pour les investisseurs d'entrer sur le marché libyen ». L'appel d'offres porte sur 22 zones d'exploration, réparties entre blocs onshore et offshore au sein des principaux bassins pétroliers libyens : Syrte, Murzuq, Ghadamès et Cyrénaique. L'ouverture des plis est prévue pour le 15 novembre 2025. Cette annonce s'inscrit dans l'objectif du GUN de porter la production pétrolière du pays à 2 M de barils jour (b/j) d'ici 2027. Pour rappel, alors que la Libye possède les premières réserves de pétrole d'Afrique et les 10èmes à l'échelle mondiale, elle n'est actuellement que le 4ème producteur africain et le 17ème mondial avec une production moyenne de 1,3 M b/j.

Tableau 3 – Principaux indicateurs structurels de la Libye.

	2023	2024 (p)	2025 (p)
PIB nominal, en Mds USD	44	44,8	48
Croissance du PIB réel, en %	10,2	2,4	13,7
Production de pétrole brut, en M de barils par jour	1,2	1,2	1,4
Taux d'inflation annuel moyen, en %	2,4	2,0	2,3
Solde budgétaire, en % du PIB	8,2	-4,8	-2,1
Solde courant, en % du PIB	14,6	11,1	12,5
Exportation de pétrole brut, en M de barils par jour	1,0	1,0	1,1
Réserves de change, en Mds USD	78,4	76,3	75,2

Sources : World Economic Outlook Database, Regional Economic Outlook Statistical Appendix (octobre 2024), FMI

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [S'inscrire](#)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.